

**Compte-Rendu du Conseil syndical**  
**du 19 mai 2026 à 18h00**

**Ordre du jour :**

|          |                                                                                                   |          |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1</b> | <b>ELECTION DU/DE LA PRESIDENT(E)</b>                                                             | <b>2</b> |
| <b>2</b> | <b>DELIBERATION FIXANT LE NOMBRE DE VICE-PRESIDENCES</b>                                          | <b>3</b> |
| <b>3</b> | <b>ELECTION DES VICE-PRESIDENT(E)S</b>                                                            | <b>3</b> |
| <b>4</b> | <b>DELIBERATION NECESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU GAL<br/>(GROUPEMENT D'ACTION LOCALE)</b>      | <b>5</b> |
| <b>5</b> | <b>DELIBERATION FIXANT LE NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU</b>                                         | <b>5</b> |
| <b>6</b> | <b>ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU (HORMIS LE/LA PRESIDENT(E) ET<br/>LES 5 VICE-PRESIDENT(E)S)</b> | <b>6</b> |
| <b>7</b> | <b>LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL</b>                                                        | <b>7</b> |
| <b>8</b> | <b>CALENDRIER PREVISIONNEL DES SEANCES DE L'ANNEE</b>                                             | <b>8</b> |
| <b>9</b> | <b>QUESTIONS DIVERSES</b>                                                                         | <b>8</b> |

La séance est ouverte par Mme Béatrice Latouche, Présidente du PETR Pays Vallée du Loir.

Le Comité syndical procède à la désignation d'un secrétaire de séance. Mme Monique Rousseau se propose secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions en vigueur, Mme Michelle Boussard, doyenne d'âge, prend la présidence de séance pour l'élection du Président ou de la Présidente.

## **1 ELECTION DU/DE LA PRESIDENT(E)**

Mme Michelle Boussard procède à l'appel nominal des membres du comité syndical. Elle vérifie si les conditions du quorum sont remplies.

Elle invite ensuite le Comité syndical à procéder à l'élection du/de la Président ou Présidente.

Conformément aux dispositions applicables aux syndicats mixtes et par renvoi aux articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le vote s'effectue à scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Comité syndical. Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **1.1 Constitution du bureau de vote**

Le Comité syndical désigne 2 assesseurs. M. François Dumontet et Mme Myriam Martineau se portent volontaires pour être assesseurs.

### **1.2 Déroulement du scrutin**

Deux candidats se proposent à la présidence du PETR Pays Vallée du Loir : M. Dominique Peter et M. François Boussard.

### **1.3 Résultat du scrutin**

M. Boussard est élu président avec 26 voix, contre 13 pour M Peter et 1 vote blanc.

### **1.4 Proclamation de l'élection du/de la Président.e**

M. François Boussard, élu Président est immédiatement installé.

Sous la présidence de M. Boussard, Président du PETR Pays Vallée du Loir, le Comité syndical est invité à procéder à l'élection des Vice-président.e.s.

Au préalable, il est nécessaire de délibérer pour fixer le nombre de vice-présidences au PETR.

Le Président indique qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre de Vice-présidences est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur (9 Vice-présidences), de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder 15 Vice-présidences.

Si en application de cette dernière règle le nombre de Vice-présidences est fixé à moins de 4, ce nombre peut toutefois être porté à 4.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-présidences supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30% (max 13 Vice-présidences) de son propre effectif et le nombre de 15.

## **2 DELIBERATION FIXANT LE NOMBRE DE VICE-PRESIDENCES**

M. Boussard indique que le nombre de Vice-présidences nécessaires au bon fonctionnement du PETR est de 5. Par habitude, il est procédé à une répartition territoriale de la Présidence et des Vice-présidences de façon que chaque Communauté de communes membre du PETR puisse être représentée de façon égale.

M. Boussard propose à l'assemblée délibérante de retenir le nombre de 5 Vice-présidences.

### **Délibération du Conseil syndical :**

**Le conseil syndical approuve cette délibération à l'unanimité.**

## **3 ELECTION DES VICE-PRESIDENCES**

Par délibération, le Comité syndical a fixé à 5 le nombre de Vice-présidences.

Il a été rappelé que les Vice-président(e)s sont élu(e)s selon les mêmes modalités que le/la Président.e (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

### **3.1 Election du/de la 1<sup>er(ère)</sup> Vice-président(e)**

Virginie de la Fresnaye, maire de Courcelles la Forêt, est candidate.

### **3.2 Déroulement du scrutin**

### **3.3 Résultat du scrutin**

Mme de la Fresnaye obtient 27 voix, 1 voix pour M. Hervé Roncière, 2 voix pour François Boussard et 10 votes blancs.

### **3.4 Proclamation de l'élection du/de la 1<sup>er(ère)</sup> Vice-président(e)**

Mme Virginie de la Fresnaye est proclamée 1<sup>ère</sup> Vice-présidente et immédiatement installée.

M. Boussard souligne que la 1<sup>ère</sup> Vice-présidente va prendre en charge la commission « Politiques contractuelles et GAL ».

### **3.5 Election du/de la 2<sup>ème</sup> Vice-président(e)**

Dominique Peter, maire de Chahaigues, est candidat.

### **3.6 Déroulement du scrutin**

### **3.7 Résultat du scrutin**

M. Peter obtient 28 voix, M. Boussard 1, et il est dénombré un vote nul et 10 votes blancs.

### **3.8 Proclamation de l'élection du/de la 2<sup>ème</sup> Vice-président(e)**

M. Peter est proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-président et immédiatement installé.

M. Boussard souligne que le 2<sup>ème</sup> Vice-président va prendre en charge la commission « Environnement ».

### **3.9 Election du/de la 3<sup>ème</sup> Vice-président(e)**

M. Chaligné, maire de Clermont-Créans et M. Roncière, maire de Montval sur Loir, sont candidats.

### **3.10 Déroulement du scrutin**

#### **3.11 Résultat du scrutin**

Après trois tours, M. Roncière obtient 21 voix, M. Chaligné 15, M. Boussard 3 et on dénombre 1 vote nul.

### **3.12 Proclamation de l'élection du/de la 3<sup>ème</sup> Vice-président(e)**

M. Roncière est proclamé 3<sup>ème</sup> Vice-président et immédiatement installé.

M. Boussard souligne que le 3<sup>ème</sup> Vice-président va prendre en charge la commission « SCoT-AEC ».

### **3.13 Election du/de la 4<sup>ème</sup> Vice-président(e)**

M. René de Nicolaÿ, maire de la commune nouvelle du Lude, est candidat.

### **3.14 Déroulement du scrutin**

#### **3.15 Résultat du scrutin**

M. de Nicolaÿ obtient 30 voix, François Boussard 4 et il est dénombré 6 votes blancs.

### **3.16 Proclamation de l'élection du/de la 4<sup>ème</sup> Vice-président(e)**

M. René de Nicolaÿ est proclamé 4<sup>ème</sup> Vice-président et immédiatement installé.

M. Boussard souligne que le 4<sup>ème</sup> Vice-président va prendre en charge la commission « Projet Agricole et Alimentaire Territorial -PAAT- ».

### **3.17 Election du/de la 5<sup>ème</sup> Vice-président(e)**

Mme Marie-Charlotte Levasseur, 2<sup>e</sup> adjointe au maire de la Flèche, est candidate.

### **3.18 Déroulement du scrutin**

#### **3.19 Résultat du scrutin**

Mme Levasseur obtient 27 voix, M. Bamas 1, M. Boussard 3, il est dénombré 1 vote nul et 8 votes blancs.

### **3.20 Proclamation de l'élection du/de la 5<sup>ème</sup> Vice-président(e)**

Mme Levasseur est proclamée 5<sup>ème</sup> Vice-présidente et immédiatement installée.

M. Boussard souligne que la 5<sup>ème</sup> Vice-présidente va prendre en charge la commission « Patrimoine et Culture ».

Pour la présidence de la 6<sup>ème</sup> commission nommée "Finances", M. Boussard précise qu'il souhaite la prendre en charge.

De même, le volet "Ressources Humaines" incombe au Président.

## **4 DELIBERATION NECESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU GAL (GROUPEMENT D'ACTION LOCALE)**

**Délibération nécessaire au bon fonctionnement du GAL (Groupe d'Action Locale) dans le cadre de l'enveloppe financière de fonds européens LEADER confiée au GAL Pays Vallée du Loir par l'Autorité de Gestion Régionale**

M. le Président indique qu'il y a lieu de procéder par délibération, à l'élection du/de la Président.e du GAL (Groupement d'action locale), issu de la structure porteuse.

M. Boussard propose à l'assemblée délibérante de retenir Mme de la Fresnaye qui vient d'être élue 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du PETR en charge de la commission "Politiques contractuelles" (incluant le GAL) et de procéder au vote à main levée.

M. Boussard demande également, en cas d'empêchement de la 1<sup>ère</sup> vice-présidente du PETR également Président.e du GAL, d'autoriser ou de donner mandat au président du PETR ou à son délégataire, afin de négocier et signer tout document relatif à la mise en œuvre de la stratégie de développement local LEADER, dont les avenants de la convention-cadre bipartite Région/GAL.

### **Délibération du Conseil syndical :**

**Le comité syndical approuve cette délibération à l'unanimité.**

Le Comité syndical est ensuite invité à procéder à l'élection des membres du bureau.

Au préalable, il est nécessaire de délibérer pour fixer ce nombre, sachant que la/le Président.e et les 5 Vice-président.e.s siègent d'office au bureau.

## **5 DELIBERATION FIXANT LE NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU**

M. le Président indique que le bureau du PETR a fonctionné, au cours de la dernière mandature, avec 12 membres (y compris le Président et les 5 Vice-présidents).

Par habitude, il est procédé là encore à une répartition territoriale au sein du bureau, de façon à ce que chaque Communauté de communes membre du PETR puisse être représentée de façon égale (4 représentants par CC membre).

M. Boussard propose à l'assemblée délibérante de retenir le nombre de 12 membres au bureau : le Président, les 5 Vice-présidents et 6 membres supplémentaires.

#### **Délibération du Conseil syndical :**

**Le comité syndical approuve cette délibération à l'unanimité.**

### **6 ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU (HORMIS LE/LA PRESIDENT(E) ET LES 5 VICE-PRESIDENT(E)S)**

Par délibération, le Comité syndical a fixé à six (6) le nombre de membres du bureau. Ce dernier se compose comme suit : le Président, les 5 Vice-présidents et 6 membres supplémentaires.

Il a été rappelé que les membres du bureau (le Président et les 5 Vice-présidents) sont élus selon les mêmes modalités que le Président et les Vice-présidents (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

#### **6.1 Election du 1<sup>er</sup> membre supplémentaire du bureau**

Michel Dutheil, maire de la Chartre sur le Loir, est candidat.

#### **6.2 Déroulement du scrutin**

#### **6.3 Résultat du scrutin**

M. Dutheil obtient 30 voix, M. Gruau 1 et il est dénombré 9 votes blancs.

#### **6.4 Proclamation du 1<sup>er</sup> membre supplémentaire du bureau**

M. Dutheil est proclamé 1<sup>er</sup> membre supplémentaire du bureau et immédiatement installé.

#### **6.5 Election du 2<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau**

M. Patrick Settier, maire de Loir-en-Vallée, est candidat.

#### **6.6 Déroulement du scrutin**

#### **6.7 Résultat du scrutin**

M. Settier obtient 25 voix, M. Salmon 1, il est dénombré 1 vote nul et 13 votes blancs.

#### **6.8 Proclamation du 2<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau**

M. Settier est proclamé 2<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau et immédiatement installé.

#### **6.9 Election du 3<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau**

M. Romain Lemoigne, maire de la Flèche, est candidat.

#### **6.10 Déroulement du scrutin**

#### **6.11 Résultat du scrutin**

M. Lemoigne obtient 19 voix, M. Boussard 2, M. Libert 1, il est dénombré 3 votes nuls et 15 blancs.

**6.12 Proclamation du 3<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau**

M. Lemoigne est proclamé 3<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau et immédiatement installé.

**6.13 Election du 4<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau**

M. Michel Chaligné, maire de Clermont-Créans, est candidat.

**6.14 Déroulement du scrutin**

**6.15 Résultat du scrutin**

M. Chaligné obtient 28 voix, M. Boussard 1, M. Leboucher 1, il est dénombré 1 vote nul et 9 votes blancs.

**6.16 Proclamation du 4<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau**

M. Chaligné est proclamé 4<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau et immédiatement installé.

**6.17 Election du 5<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau**

Mme Monique Rousseau, 1<sup>ère</sup> adjointe de Château l'Hermitage, est candidate.

**6.18 Déroulement du scrutin**

**6.19 Résultat du scrutin**

Mme Rousseau obtient 34 voix, M. Boussard 2 et il est dénombré 4 votes blancs.

**6.20 Proclamation du 5<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau**

Mme Rousseau est proclamée 5<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau et immédiatement installée.

**6.21 Election du 6<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau**

M. Dominique Paquet, maire de la Bruère-sur-Loir, est candidat.

**6.22 Déroulement du scrutin**

**6.23 Résultat du scrutin**

M. Paquet obtient 31 voix, M. Boussard 2, M. Ouvrard 2 et il est dénombré 5 votes blancs.

**6.24 Proclamation du 6<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau**

M. Paquet est proclamé 6<sup>ème</sup> membre supplémentaire du bureau et immédiatement installé.

## **7 LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL**

Les élections de l'exécutif du PETR Pays Vallée du Loir ayant eu lieu, Mme/M. la/le Président.e soumet à l'assemblée présente la lecture de la charte de l'élus local (*Cf. annexe n°1*).

## **8 INFORMATIONS : CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES**

Prochain bureau du PETR      Mardi 02 juin 2026, à partir de 16h,  
**Salle du Conseil Municipal de Vaas**

Prochain Comité syndical      Lundi 15 juin 2026, à partir de 18h,  
**Salle du Conseil Municipal de Vaas**

Conférence des maires,      Lundi 29 juin 2026 à partir de 18h00  
**Lieu à définir**

## **9 QUESTIONS DIVERSES**

M. de Sagazan demande si les comités syndicaux pourront être effectués en visio-conférence, comme il est prévu par la loi.

M. Boussard répond que les solutions de visio-conférence pourront être proposées.

M. de Sagazan demande également si les comptes-rendus de bureaux pourront être transmis aux membres du comité syndical, il lui est répondu que oui.

Fin de séance à 20h35.

ARRONDISSEMENT  
de LA FLECHEÉlection du Président, des  
Vice-présidents et des autres  
membres du bureauEffectif légal  
du comité syndical : 41**PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION****DE LA /DU PRESIDENT(E) ET DES VICE-PRESIDENT(E)S**

L'an deux mille vingt six, le dix-neuf (19) du mois de mai à dix-huit (18) heures zéro (0) minute, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi des articles L. 5211-2 et L. 5711-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays Vallée du Loir.

Étaient présents les conseillers suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

|                         |                           |                  |
|-------------------------|---------------------------|------------------|
| AUBEL Anne-Charlotte    | KUHN Marie-Hélène         | ROBINEAU Lydia   |
| BAMAS Jean-Pierre       | LE BOUFFANT Yves          | ROCHE Sylvie     |
| BERTIN Dominique        | LEBOUCHER Pascal          | RONCIERE Hervé   |
| BOUSSARD François       | LEMOIGNE Romain           | ROUSSEAU Monique |
| BOUSSARD Michelle       | LEVASSEUR Marie-Charlotte | SALMON Éric      |
| CHALIGNE Michel         | LEVIAU Ghislaine          | SETTIER Patrick  |
| DE LA FRESNAYE Virginie | LIBERT Christophe         |                  |
| DE NICOLAY René         | MANCEAU Dominique         |                  |
| DE SAGAZAN Gwénaél      | MARTINEAU Myriam          |                  |
| DUMONTET François       | MOURIER Nicolas           |                  |
| DUTHEIL Michel          | OUVRARD Pierre            |                  |
| GAILLAT Alexandre       | PAQUET Dominique          |                  |
| GRUAU Vincent           | PETER Dominique           |                  |
| JACQUELIN Emmanuel      | PREMARTIN Jérôme          |                  |

Absents <sup>1</sup> : M. BRISSAULT Noël étant absent, il a donné pouvoir à Mme DE LA FRESNAYE Virginie ; Mme CHÂTILLON Marie-Thérèse étant absente, elle a donné pouvoir à M. LEMOIGNE Romain ; M. DELAETER Philippe étant absent, il a donné pouvoir à M. DUTHEIL Michel ; Mme DONNE Catherine étant absente, elle a donné pouvoir à M. BOUSSARD François ; M. LEVALET Didier étant absent, il a donné pouvoir à M. CHALIGNE Michel, M. RENARD Patrick étant absent et n'a pas donné pouvoir ; M. TABAREAU Joël étant absent, il a donné pouvoir à M. PETER Dominique.

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés, s'ils sont représentés par un suppléant, s'ils ont donné pouvoir à un autre conseiller présent.

## **1. Installation des conseillers syndicaux**

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Béatrice LATOUCHE, Présidente du PETR Pays Vallée du Loir2, qui a déclaré les membres du comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme Monique ROUSSEAU a été désignée en qualité de secrétaire par le comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

## **2. Élection du président**

### **2.1. Présidence de l'assemblée**

La doyenne d'âge de la séance, Mme Michelle BOUSSARD, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 34 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie<sup>3</sup>.

Elle a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Elle a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **2.2. Constitution du bureau**

Le comité syndical a désigné deux assesseurs.

Il s'agit de Mme Myriam MARTINEAU et de M. François DUMONTET.

### **2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin**

La présidente a veillé au bon déroulement des scrutins. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, lors du tour de table par ordre alphabétique, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

---

<sup>2</sup> ***Préciser sa fonction : doyen d'âge ou président sortant** (le Conseil d'Etat affirme, dans un avis du 17-04-2015, que l'ouverture de la séance et l'installation des nouveaux élus ne revient pas au maire sortant mais au doyen d'âge. Toutefois, il précise que, pour autant, une telle irrégularité ne caractérise pas une manœuvre et, eu égard à sa nature n'altère pas la sincérité du scrutin)*

<sup>3</sup> *Majorité des membres en exercice ou nouvelle convocation sans condition de quorum*

#### **2.4. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 39
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 20

| INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                                         | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François.....                                                  | 26                          | Vingt-six         |
| PETER Dominique .....                                                   | 13                          | Treize            |
| .....                                                                   | .....                       | .....             |

#### **2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>5</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....  
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....  
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....  
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....  
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....  
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

| INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                                         | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                                   | .....                       | .....             |
| .....                                                                   | .....                       | .....             |
| .....                                                                   | .....                       | .....             |

#### **2.6. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>6</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....  
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....  
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....  
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....  
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

<sup>4</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>5</sup> Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>6</sup> Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

| INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                                         | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                                   | .....                       | .....             |
| .....                                                                   | .....                       | .....             |
| .....                                                                   | .....                       | .....             |

## 2.7. Proclamation de l'élection du président

M. François BOUSSARD a été proclamé président et a été immédiatement installé.

## 3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de François BOUSSARD, élu président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-président(e)s est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-président(e)s.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-président(e)s supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

La présidente a rappelé qu'en application de la délibération venant d'être prise, le comité syndical a fixé à cinq (5) le nombre des vice-président(e)s.

### 3.1. Élection du premier vice-président

#### 3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 30
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 16

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François                                            | 2                           | Deux              |
| DE LA FRESNAYE Virginie                                      | 27                          | Vingt-sept        |
| RONCIERE Hervé                                               | 1                           | Un                |

### 3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>7</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

### 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>8</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

### 3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme DE LA FRESNAYE Virginie a été proclamé première vice-présidente et immédiatement installée.

## 3.2. Élection du deuxième vice-président

### 3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 10
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 29
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 15

<sup>7</sup> Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>8</sup> Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François                                            | 1                           | Un                |
| PETER Dominique                                              | 28                          | Vingt-huit        |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

### 3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>9</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

### 3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>10</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

### 3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. PETER Dominique a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

<sup>9</sup> Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>10</sup> Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

### **3.3. Élection du troisième vice-président**

#### **3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 39
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 20

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François                                            | 1                           | Un                |
| CHALIGNE Michel                                              | 18                          | Dix-huit          |
| RONCIERE Hervé                                               | 18                          | Dix-huit          |

#### **3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>11</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 37
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 19

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François                                            | 2                           | Deux              |
| CHALIGNE Michel                                              | 18                          | Dix-huit          |
| RONCIERE Hervé                                               | 17                          | Dix-sept          |

#### **3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>12</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 39

<sup>11</sup> Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>12</sup> Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François                                            | 3                           | Trois             |
| CHALIGNE Michel                                              | 15                          | Quinze            |
| RONCIERE Hervé                                               | 21                          | Vingt-et-un       |

### 3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. RONCIERE Hervé a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

### 3.4. Élection du quatrième vice-président

#### 3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 6
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 34
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 18

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François                                            | 4                           | Quatre            |
| DE NICOLAY RENE                                              | 30                          | Trente            |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>13</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

<sup>13</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

### 3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>14</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        |                             |                   |

### 3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. DE NICOLAY René a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

## 3.5. Élection du cinquième vice-président

### 3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 31
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 16

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BAMAS Jean-Pierre                                            | 1                           | Un                |
| BOUSSARD François                                            | 3                           | Trois             |
| LEVASSEUR Marie-Charlotte                                    | 27                          | Vingt-sept        |

### 3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>15</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

<sup>14</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>15</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

### 3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>16</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

### 3.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Mme LEVASSEUR Marie-Charlotte a été proclamée cinquième vice-présidente et immédiatement installée.

## 4. Élection des membres du bureau

Sous la présidence de M. BOUSSARD François, élue présidente (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des membres du bureau. Il a été rappelé que les membres du bureau sont élus selon les mêmes modalités que la/le président(e) et les vice-président(e)s (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT). Il est également indiqué que la/le président(e) et les vice-président(e)s sont de droit membres du bureau.

La présidente a rappelé qu'en application de la délibération venant d'être prise, le comité syndical a fixé à douze (12) le nombre de membres du bureau, y compris la présidente et les 5 vice-président(e)s. Il s'agit donc de procéder à l'élection de six (6) membres supplémentaires.

### 4.1. Élection du premier membre supplémentaire du bureau

#### 4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 31
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 16

<sup>16</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| DUTHEIL Michel                                               | 30                          | Trente            |
| GRUAU Vincent                                                | 1                           | Un                |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>17</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>18</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.1.4. Proclamation de l'élection du 1<sup>er</sup> membre supplémentaire du bureau

M. DUTHEIL Michel a été proclamée 1<sup>er</sup> membre supplémentaire du bureau et immédiatement installé.

<sup>17</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>18</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## 4.2. Élection du deuxième membre supplémentaire du bureau

### 4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 26
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 14

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| SALMON Éric                                                  | 1                           | Un                |
| SETTIER Patrick                                              | 25                          | Vingt-cinq        |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

### 4.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>19</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 26
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 14

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

### 4.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>20</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 26

<sup>19</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>20</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième membre supplémentaire du bureau

M. SETTIER Patrick a été proclamé deuxième membre supplémentaire du bureau et immédiatement installé.

### 4.3. Élection du troisième membre supplémentaire du bureau

#### 4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 15
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 22
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 12

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François                                            | 2                           | Deux              |
| LEMOIGNE Romain                                              | 19                          | Dix-neuf          |
| LIBERT Christophe                                            | 1                           | Un                |

#### 4.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>21</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

<sup>21</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

#### 4.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>22</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.3.4. Proclamation de l'élection du troisième membre supplémentaire du bureau

M. LEMOIGNE Romain a été proclamé troisième membre supplémentaire du bureau et immédiatement installé.

#### 4.4. Élection du quatrième membre supplémentaire du bureau

##### 4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 30
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 16

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François                                            | 1                           | Un                |
| CHALIGNE Michel                                              | 28                          | Vingt-huit        |
| LEBOUCHER Pascal                                             | 1                           | Un                |

##### 4.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>23</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

<sup>22</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>23</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>24</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.3.4. Proclamation de l'élection du quatrième membre supplémentaire du bureau

M. CHALIGNE Michel a été proclamé quatrième membre supplémentaire du bureau et immédiatement installé.

### 4.5. Élection du cinquième membre supplémentaire du bureau

#### 4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 36
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 19

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François                                            | 2                           | Deux              |
| ROUSSEAU Monique                                             | 34                          | Trente-quatre     |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

<sup>24</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

#### 4.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>25</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>26</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième membre supplémentaire du bureau

Mme ROUSSEAU Monique a été proclamée cinquième membre supplémentaire du bureau et immédiatement installée.

#### 4.6. Élection du sixième membre supplémentaire du bureau

##### 4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 40
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 35
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 18

<sup>25</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>26</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| BOUSSARD François                                            | 2                           | Deux              |
| OUVRARD Pierre                                               | 2                           | Deux              |
| PAQUET Dominique                                             | 31                          | Trente-et-un      |

#### 4.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>27</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>28</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

| INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS<br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                                                              | En chiffres                 | En toutes lettres |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |
| .....                                                        | .....                       | .....             |

#### 4.6.4. Proclamation de l'élection du sixième membre supplémentaire du bureau

M. PAQUET Dominique a été proclamé sixième membre supplémentaire du bureau et immédiatement installé.

<sup>27</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>28</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings on the page.

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix-neuf (19) du mois de mai deux mille vingt-six(2026), à (en toutes lettres et en chiffres) 20 heures, 30 minutes, en double exemplaire<sup>30</sup> a été, après lecture, signé par le président, le conseiller syndical le plus âgé, les assesseurs et la secrétaire.



Les assesseurs,

HA.

Mme MARTINEAU Myriam

<sup>30</sup> Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat du siège du syndicat avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

## **D01\_19\_05\_2026 : Élection du Président du PETR Pays Vallée du Loir**

**Le Comité syndical,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-4, L.2122-7 et L.5211-2,

**Vu** les statuts du PETR Pays Vallée du Loir,

**Considérant** qu'il convient de procéder à l'élection du Président,

Après avoir procédé au scrutin secret dans les conditions réglementaires,

Résultats du scrutin :

- M. François Boussard : 26 voix
- M. Dominique Peter : 13 voix
- Votes blancs : 1

**Décide :**

- D'élire M. François Boussard en qualité de Président du PETR Pays Vallée du Loir.

Fait à VAAS,  
Les jour, mois et an susdits

La doyenne d'âge  
Mme Michelle BOUSSARD

A blue ink signature, likely of Michelle Boussard, written in a cursive style.

La secrétaire de séance  
Mme Monique ROUSSEAU

A black ink signature, likely of Monique Rousseau, written in a cursive style.



**Pays Vallée du Loir**  
**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural**  
**Extrait du registre des délibérations**

**SEANCE DU 19 MAI 2026**

Date de la convocation : 12.05.2026  
Nombre de membres : 41  
Présents : 34 - Pouvoirs : 6  
Votants : 40

Vote : 40  
Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 21/05/2026 et publication du 22/05/2026.

L'an deux mille vingt-six le 19 mai à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire d'installation, à la salle du Conseil de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de la doyenne d'âge de l'assemblée délibérante, Mme Michelle BOUSSARD.

**Présents (34) :** AUBEL Anne-Charlotte, BAMAS Jean-Pierre, BERTIN Dominique, BOUSSARD François, BOUSSARD Michelle, CHALIGNE Michel, DE LA FRESNAYE Virginie, DE NICOLAY René, DE SAGAZAN Gwénaél, DUMONTET François, DUTHEIL Michel, GAILLAT Alexandre, GRUAU Vincent, JACQUELIN Emmanuel, KUHN Marie-Hélène, LE BOUFFANT Yves, LEBOUCHER Pascal, LEMOIGNE Romain, LEVASSEUR Marie-Charlotte, LEVIAU Ghislaine, LIBERT Christophe, MANCEAU Dominique, MARTINEAU Myriam, MOURIER Nicolas, OUVRARD Pierre, PAQUET Dominique, PETER Dominique, PREMARTIN Jérôme, ROBINEAU Lydia, ROCHE Sylvie, RONCIERE Hervé, ROUSSEAU Monique, SALMON Eric, SETTIER Patrick.

**Pouvoirs (6) :** M. BRISSAULT Noël étant absent, il a donné pouvoir à Mme DE LA FRESNAYE Virginie ; Mme CHÂTILLON Marie-Thérèse étant absente, elle a donné pouvoir à M. LEMOIGNE Romain ; M. DELAETER Philippe étant absent, il a donné pouvoir à M. DUTHEIL Michel ; Mme DONNE Catherine étant absente, elle a donné pouvoir à M. BOUSSARD François ; M. LEVALET Didier étant absent, il a donné pouvoir à M. CHALIGNE Michel, M. RENARD Patrick étant absent et n'a pas donné pouvoir ; M. TABAREAU Joël étant absent, il a donné pouvoir à M. PETER Dominique.

**Absents (1) :** Patrick Renard.

**Conseil de développement territorial :**

**Assistaient aussi à la réunion :** Paola Perseille, Mathilde Estadieu, Paul Cousin, Charles Robin, Solène Mossbach, Valentine Olivier, Jules Rouillé, Karine Bordeau.

**D02\_19\_05\_2026 : Fixation du nombre de Vice-présidences**

**Le Comité syndical,**

**Vu** le CGCT, notamment l'article L.5211-10,

**Considérant** la nécessité d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement,

**Décide :**

- De fixer à cinq (5) le nombre de Vice-présidences du PETR Pays Vallée du Loir.

Fait à VAAS,

Les jour, mois et an susdits

Le Président

M. François BOUSSARD





**Pays Vallée du Loir**  
**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural**  
**Extrait du registre des délibérations**

**SEANCE DU 19 MAI 2026**

Date de la convocation : 12.05.2026  
Nombre de membres : 41  
Présents : 34 - Pouvoirs : 6  
Votants : 40

Vote : 40  
Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 21/05/2026 et publication du 22/05/2026.

L'an deux mille vingt-six le 19 mai à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire d'installation, à la salle du Conseil de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de la doyenne d'âge de l'assemblée délibérante, Mme Michelle BOUSSARD.

**Présents (34) :** AUBEL Anne-Charlotte, BAMAS Jean-Pierre, BERTIN Dominique, BOUSSARD François, BOUSSARD Michelle, CHALIGNE Michel, DE LA FRESNAYE Virginie, DE NICOLAY René, DE SAGAZAN Gwénaél, DUMONTET François, DUTHEIL Michel, GAILLAT Alexandre, GRUAU Vincent, JACQUELIN Emmanuel, KUHN Marie-Hélène, LE BOUFFANT Yves, LEBOUCHER Pascal, LEMOIGNE Romain, LEVASSEUR Marie-Charlotte, LEVIAU Ghislaine, LIBERT Christophe, MANCEAU Dominique, MARTINEAU Myriam, MOURIER Nicolas, OUVRARD Pierre, PAQUET Dominique, PETER Dominique, PREMARTIN Jérôme, ROBINEAU Lydia, ROCHE Sylvie, RONCIERE Hervé, ROUSSEAU Monique, SALMON Eric, SETTIER Patrick.

**Pouvoirs (6) :** M. BRISSAULT Noël étant absent, il a donné pouvoir à Mme DE LA FRESNAYE Virginie ; Mme CHÂTILLON Marie-Thérèse étant absente, elle a donné pouvoir à M. LEMOIGNE Romain ; M. DELAETER Philippe étant absent, il a donné pouvoir à M. DUTHEIL Michel ; Mme DONNE Catherine étant absente, elle a donné pouvoir à M. BOUSSARD François ; M. LEVALET Didier étant absent, il a donné pouvoir à M. CHALIGNE Michel, M. RENARD Patrick étant absent et n'a pas donné pouvoir ; M. TABAREAU Joël étant absent, il a donné pouvoir à M. PETER Dominique.

**Absents (1) :** Patrick Renard.

**Conseil de développement territorial :**

**Assistaient aussi à la réunion :** Paola Perseille, Mathilde Estadieu, Paul Cousin, Charles Robin, Solène Mossbach, Valentine Olivier, Jules Rouillé, Karine Bordeaux.

## **D03\_19\_05\_2026 : Election des Vice-présidents**

**Le Comité syndical,**

**Vu** le CGCT, notamment les articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1,

**Vu** la délibération D02\_19\_05\_2026 fixant le nombre de Vice-présidences à cinq,

Après scrutin secret,

### **Décide :**

Sont élus Vice-présidents :

1. Mme Virginie de la Fresnaye, 1ère Vice-présidente
2. M. Dominique Peter, 2ème Vice-président
3. M. Hervé Roncière, 3ème Vice-président
4. M. René de Nicolaÿ, 4ème Vice-président
5. Mme Marie-Charlotte Levasseur, 5ème Vice-présidente

Fait à VAAS,  
Les jour, mois et an susdits

Le Président  
M. François BOUSSARD





**Pays Vallée du Loir**  
**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural**  
**Extrait du registre des délibérations**

**SEANCE DU 19 MAI 2026**

Date de la convocation : 12.05.2026  
Nombre de membres : 41  
Présents : 34 - Pouvoirs : 6  
Votants : 40

Vote : 40  
Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 21/05/2026 et publication du 22/05/2026.

L'an deux mille vingt-six le 19 mai à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire d'installation, à la salle du Conseil de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de la doyenne d'âge de l'assemblée délibérante, Mme Michelle BOUSSARD.

**Présents (34) :** AUBEL Anne-Charlotte, BAMAS Jean-Pierre, BERTIN Dominique, BOUSSARD François, BOUSSARD Michelle, CHALIGNE Michel, DE LA FRESNAYE Virginie, DE NICOLAY René, DE SAGAZAN Gwénaél, DUMONTET François, DUTHEIL Michel, GAILLAT Alexandre, GRUAU Vincent, JACQUELIN Emmanuel, KUHN Marie-Hélène, LE BOUFFANT Yves, LEBOUCHER Pascal, LEMOIGNE Romain, LEVASSEUR Marie-Charlotte, LEVIAU Ghislaine, LIBERT Christophe, MANCEAU Dominique, MARTINEAU Myriam, MOURIER Nicolas, OUVRARD Pierre, PAQUET Dominique, PETER Dominique, PREMARTIN Jérôme, ROBINEAU Lydia, ROCHE Sylvie, RONCIERE Hervé, ROUSSEAU Monique, SALMON Eric, SETTIER Patrick.

**Pouvoirs (6) :** M. BRISSAULT Noël étant absent, il a donné pouvoir à Mme DE LA FRESNAYE Virginie ; Mme CHÂTILLON Marie-Thérèse étant absente, elle a donné pouvoir à M. LEMOIGNE Romain ; M. DELAETER Philippe étant absent, il a donné pouvoir à M. DUTHEIL Michel ; Mme DONNE Catherine étant absente, elle a donné pouvoir à M. BOUSSARD François ; M. LEVALET Didier étant absent, il a donné pouvoir à M. CHALIGNE Michel, M. RENARD Patrick étant absent et n'a pas donné pouvoir ; M. TABAREAU Joël étant absent, il a donné pouvoir à M. PETER Dominique.

**Absents (1) :** Patrick Renard.

**Conseil de développement territorial :**

**Assistaient aussi à la réunion :** Paola Perseille, Mathilde Estadieu, Paul Cousin, Charles Robin, Solène Mossbach, Valentine Olivier, Jules Rouillé, Karine Bordeau.

**D04\_19\_05\_2026 : Désignation de la Présidente du GAL et habilitation à signer les documents Leader**

**Le Comité syndical,**

**Vu** le CGCT,

**Vu** la délibération D02\_19\_05\_2026 du Conseil syndical fixant le nombre de Vice-présidences à cinq,

**Vu** l'élection de Mme Virginie de la Fresnaye en qualité de 1ère Vice-présidente du PETR Pays Vallée du Loir,

**Vu** les besoins liés au fonctionnement du Groupe d'Action Locale (GAL) dans le cadre du programme européen LEADER 2023-2027, confié au PETR Pays Vallée du Loir par l'Autorité de gestion régionale,

**Considérant** qu'il convient, pour assurer la bonne gouvernance du GAL et la continuité de son fonctionnement, de désigner un représentant issu de la structure porteuse,

**Considérant** que Mme Virginie de la Fresnaye est en charge de la commission « Politiques contractuelles et GAL »,

**Après en avoir délibéré, le Conseil syndical décide :**

- De désigner Mme Virginie de la Fresnaye, 1ère Vice-présidente du PETR Pays Vallée du Loir, en qualité de Présidente du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays Vallée du Loir ;
- D'autoriser Mme Virginie de la Fresnaye à représenter le GAL dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement LEADER ;
- D'autoriser, en cas d'empêchement de Mme Virginie de la Fresnaye, le Président du PETR Pays Vallée du Loir ou son délégataire à négocier, signer et transmettre tout document relatif à la mise en œuvre du programme LEADER, y compris les avenants à la convention-cadre bipartite Région/GAL ;
- D'autoriser plus généralement la signature de tout acte, convention, annexe, avenant ou document nécessaire au bon fonctionnement du GAL et à l'exécution du programme.

Fait à VAAS,  
Les jour, mois et an susdits

Le Président  
M. François BOUSSARD





**Pays Vallée du Loir**  
**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural**  
**Extrait du registre des délibérations**

**SEANCE DU 19 MAI 2026**

Date de la convocation : 12.05.2026  
Nombre de membres : 41  
Présents : 34 - Pouvoirs : 6  
Votants : 40

Vote : 40  
Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 21/05/2026 et publication du 22/05/2026.

L'an deux mille vingt-six le 19 mai à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire d'installation, à la salle du Conseil de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de la doyenne d'âge de l'assemblée délibérante, Mme Michelle BOUSSARD.

**Présents (34) :** AUBEL Anne-Charlotte, BAMAS Jean-Pierre, BERTIN Dominique, BOUSSARD François, BOUSSARD Michelle, CHALIGNE Michel, DE LA FRESNAYE Virginie, DE NICOLAY René, DE SAGAZAN Gwénaél, DUMONTET François, DUTHEIL Michel, GAILLAT Alexandre, GRUAU Vincent, JACQUELIN Emmanuel, KUHN Marie-Hélène, LE BOUFFANT Yves, LEBOUCHER Pascal, LEMOIGNE Romain, LEVASSEUR Marie-Charlotte, LEVIAU Ghislaine, LIBERT Christophe, MANCEAU Dominique, MARTINEAU Myriam, MOURIER Nicolas, OUVRARD Pierre, PAQUET Dominique, PETER Dominique, PREMARTIN Jérôme, ROBINEAU Lydia, ROCHE Sylvie, RONCIERE Hervé, ROUSSEAU Monique, SALMON Eric, SETTIER Patrick.

**Pouvoirs (6) :** M. BRISSAULT Noël étant absent, il a donné pouvoir à Mme DE LA FRESNAYE Virginie ; Mme CHÂTILLON Marie-Thérèse étant absente, elle a donné pouvoir à M. LEMOIGNE Romain ; M. DELAETER Philippe étant absent, il a donné pouvoir à M. DUTHEIL Michel ; Mme DONNE Catherine étant absente, elle a donné pouvoir à M. BOUSSARD François ; M. LEVALET Didier étant absent, il a donné pouvoir à M. CHALIGNE Michel, M. RENARD Patrick étant absent et n'a pas donné pouvoir ; M. TABAREAU Joël étant absent, il a donné pouvoir à M. PETER Dominique.

**Absents (1) :** Patrick Renard.

**Conseil de développement territorial :**

**Assistaient aussi à la réunion :** Paola Perseille, Mathilde Estadieu, Paul Cousin, Charles Robin, Solène Mossbach, Valentine Olivier, Jules Rouillé, Karine Bordeaux.

## **D05\_19\_05\_2026 : Fixation du nombre de membres du bureau**

**Le Comité syndical,**

**Considérant** la nécessité d'une représentation équilibrée des intercommunalités,

**Décide :**

- De fixer à douze (12) le nombre de membres du bureau, répartis comme suit :
  - le Président,
  - les cinq Vice-présidents,
  - six membres supplémentaires.

Fait à VAAS,  
Les jour, mois et an susdits

Le Président  
M. François BOUSSARD





**Pays Vallée du Loir**  
**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural**  
**Extrait du registre des délibérations**

**SEANCE DU 19 MAI 2026**

Date de la convocation : 12.05.2026  
Nombre de membres : 41  
Présents : 34 - Pouvoirs : 6  
Votants : 40

Vote : 40  
Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 21/05/2026 et publication du 22/05/2026.

L'an deux mille vingt-six le 19 mai à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire d'installation, à la salle du Conseil de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de la doyenne d'âge de l'assemblée délibérante, Mme Michelle BOUSSARD.

**Présents (34) :** AUBEL Anne-Charlotte, BAMAS Jean-Pierre, BERTIN Dominique, BOUSSARD François, BOUSSARD Michelle, CHALIGNE Michel, DE LA FRESNAYE Virginie, DE NICOLAY René, DE SAGAZAN Gwénaél, DUMONTET François, DUTHEIL Michel, GAILLAT Alexandre, GRUAU Vincent, JACQUELIN Emmanuel, KUHN Marie-Hélène, LE BOUFFANT Yves, LEBOUCHER Pascal, LEMOIGNE Romain, LEVASSEUR Marie-Charlotte, LEVIAU Ghislaine, LIBERT Christophe, MANCEAU Dominique, MARTINEAU Myriam, MOURIER Nicolas, OUVRARD Pierre, PAQUET Dominique, PETER Dominique, PREMARTIN Jérôme, ROBINEAU Lydia, ROCHE Sylvie, RONCIERE Hervé, ROUSSEAU Monique, SALMON Eric, SETTIER Patrick.

**Pouvoirs (6) :** M. BRISSAULT Noël étant absent, il a donné pouvoir à Mme DE LA FRESNAYE Virginie ; Mme CHÂTILLON Marie-Thérèse étant absente, elle a donné pouvoir à M. LEMOIGNE Romain ; M. DELAETER Philippe étant absent, il a donné pouvoir à M. DUTHEIL Michel ; Mme DONNE Catherine étant absente, elle a donné pouvoir à M. BOUSSARD François ; M. LEVALET Didier étant absent, il a donné pouvoir à M. CHALIGNE Michel, M. RENARD Patrick étant absent et n'a pas donné pouvoir ; M. TABAREAU Joël étant absent, il a donné pouvoir à M. PETER Dominique.

**Absents (1) :** Patrick Renard.

**Conseil de développement territorial :**

**Assistaient aussi à la réunion :** Paola Perseille, Mathilde Estadieu, Paul Cousin, Charles Robin, Solène Mossbach, Valentine Olivier, Jules Rouillé, Karine Bordeaux.

**D06\_19\_05\_2026 : Election des membres du bureau**

**Le Comité syndical,**

**Vu** le CGCT,

**Vu** la délibération D05\_19\_05\_2026 fixant la composition du bureau,

**Après scrutin secret,**

**Décide :**

Sont élus membres du bureau :

1. M. Michel Dutheil
2. M. Patrick Settier
3. M. Romain Lemoigne
4. M. Michel Chaligné
5. Mme Monique Rousseau
6. M. Dominique Paquet

Fait à VAAS,  
Les jour, mois et an susdits

Le Président  
M. François BOUSSARD

